



PACK'TRANSPORT

Parmi les services proposés par le Département et la Région

Année scolaire
2022/23

Vous pouvez faire vos demandes

AVANT LE 15 JUILLET

PAR INTERNET

www.isere.fr



Plus facile et plus rapide.

Je fais mes demandes directement en ligne et je peux suivre leur traitement en temps réel.

AVANT LE 5 JUILLET

PAR COURRIER OU PAR MAIL

En remplissant le formulaire de demande détachable (recto/verso) et en le retournant **coché et signé** :

→ **Soit par la poste** à l'adresse
Département de l'Isère
Pack Rentrée
CS 20626
38031 GRENOBLE CEDEX 1

→ **Soit par courriel** :
polepackrentree@isere.fr

Contacts



Allô Pack'Rentrée

04 76 00 36 36
(numéro non surtaxé)

Horaires centrale d'appels Pack'Rentrée :
de 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi

Par courriel



polepackrentree@isere.fr



Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez car il est destiné à instruire votre demande d'inscription au « PACKTRANSPORT ». Ce traitement a pour finalités d'assurer l'instruction et le suivi de votre demande (PACKTRANSPORT), d'améliorer la qualité du dispositif (études, enquêtes de satisfaction...) et d'alerter les familles en cas de nécessité (perturbations en cas d'événement majeur). Ce traitement respecte l'article n°6 du RGPD (consentement de la personne concernée). Les données enregistrées sont limitées aux informations librement fournies par le demandeur sur le formulaire d'inscription « PACKTRANSPORT ». Il est précisé que les informations sont indispensables pour permettre la bonne instruction de la demande et que les données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Les informations enregistrées sont destinées aux services instructeurs (Département de l'Isère et Région Auvergne-Rhône-Alpes) et ne peuvent être communiquées qu'aux partenaires et prestataires habilités, aux réseaux partenaires et prestataires pour le chargement des titres de transport, à la palierie régionale (pour le versement des bourses transport), au prestataire chargé de fabriquer la carte Oûra... Les données enregistrées sont conservées 2 ans après la dernière demande. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent et vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès. Vous devez pour cela adresser votre demande, accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité, au délégué à la protection des données (DPO), soit par mail (dpo@isere.fr), soit par courrier (Délégué à la protection des données, Hôtel du Département - CS 41096 - 38022 Grenoble cedex1). En cas de non réponse du DPO, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22. www.cnil.fr).